

Discours de Gilles Lurton

Maire de Saint-Malo – Président de Saint-Malo Agglomération - Président du Conseil de surveillance du Centre Hospitalier de Saint-Malo

Installation du Conseil de surveillance du Centre Hospitalier de Saint-Malo

Vendredi 13 novembre 2020

Monsieur le Doyen que je veux remercier d'avoir présidé le début de ce Conseil de surveillance ainsi que des mots qu'il vient de prononcer à mon encontre,
Monsieur le Conseiller départemental,
Mesdames et Messieurs les élus,
Monsieur le Représentant de l'Agence Régionale de Santé,
Monsieur le Directeur,
Monsieur le Président de la Commission Médicale d'Etablissement,
Je salue également Monsieur le trésorier que je remercie de sa présence ainsi que pour la façon avec laquelle il surveille les comptes de cet établissement,
Mesdames et Messieurs,

Je souhaite, en quelques mots, vous remercier de la confiance que vous me témoignez en me confiant cette fonction de Président du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier de Saint-Malo.

Je mesure la responsabilité qui m'incombe à partir de ce jour tant les sujets en termes de santé sont aujourd'hui difficiles mais sans doute les plus importants pour nos concitoyens tout simplement parce qu'il s'agit de leur santé.

Je m'engage à mettre toute mon énergie, ma détermination, les convictions qui sont les miennes aussi sur la qualité du service public de santé à quelque niveau que ce soit, au service de cet établissement, plus largement du Groupement Hospitalier de territoire Rance Emeraude.

Je sais combien l'hôpital public, grâce à la mobilisation de ses personnels, de tous ses personnels, a assumé toute sa part et plus que cela dans la prise en charge de la santé de nos concitoyens.

Je sais aussi, combien je peux vous faire confiance, combien nous pouvons vous faire confiance. Je sais combien enfin, ces mots prennent une résonance particulière en ces moments de crise sanitaire qui vous ont tant et tant mobilisés.

Votre professionnalisme, le dévouement des soignants au service de la population, votre déontologie, cette notion qui est la vôtre du Service public de la santé, ont permis à notre système de santé de faire face à une crise sanitaire sans précédent alors que nous savons tous ici que cette crise aurait pu le faire exploser car, je l'ai dit à de nombreuses reprises au niveau de l'Etat Français, nous n'y étions pas préparés.

Nous savons tous ici que c'est grâce à votre travail, à celui de tous les soignants de notre pays que, jusqu'à présent nous avons pu faire face. Nous savons aussi que cette crise est loin d'être terminée et qu'elle va encore nécessiter beaucoup d'efforts.

Mais, au moment où je prends cette fonction, je voulais exprimer aux soignants ma gratitude. J'ai eu l'occasion de dire à l'assemblée nationale, alors que je travaillais sur un rapport sur les solidarités pendant cette crise, que, pour moi, la première des solidarités née du confinement de printemps, cela avait été cette mobilisation du 20h en faveur des soignants. Belle reconnaissance de la population pour votre travail même si je sais combien cela ne suffit pas.

Avant d'aller plus loin, je souhaite, si vous me le permettez, rendre hommage à mes prédécesseurs, René COJANAU qui a été à l'origine de la création du groupement hospitalier de territoire et Claude RENOULT et les remercier pour le travail qu'ils ont accompli auprès de cette instance.

Rendre hommage aussi à tous les administrateurs qui se sont succédé au sein de ce Conseil de Surveillance et qui ont accompli leur mission dans le plus total désintéressement au service de notre institution, de celles et ceux qui y travaillent, de l'ensemble des patients qui y sont soignés.

Monsieur le Directeur, je souhaite également vous remercier de l'accueil que vous m'avez réservé avec vos équipes administratives et de la façon avec laquelle nous travaillons depuis déjà plusieurs mois sur un grand projet pour la santé sur le territoire de santé n°6.

Je connais le rôle souvent difficile de l'administration hospitalière pour organiser au mieux les intérêts de l'hôpital public et de l'ensemble des personnes qui y travaillent. J'ai reçu les représentants du personnel qui ont accepté mon invitation avant la réunion de notre Conseil et certains, représentants administratifs indispensables au bon fonctionnement de cet établissement, m'ont exprimé combien il leur était parfois difficile, de coordonner cette activité administrative avec l'ensemble des contraintes médicales qui doivent toujours, et nous le comprenons, être gérées dans l'urgence.

Si le Président du Conseil de surveillance et son conseil fixent les orientations stratégiques de la politique de l'établissement, c'est bien au directeur et à son administration de mettre en œuvre ces orientations conformément aux décisions du Conseil de Surveillance et faire fonctionner l'établissement.

J'entends que ces orientations codifiées à l'article L 6143 - 1 du code de la santé publique soient parfaitement respectées.

Je souhaite, enfin que les organisations représentatives du personnel, puissent se sentir écoutées et trouvent dans le dialogue social la plénitude de leurs attributions. Je resterai à leur écoute, comme je l'ai toujours été, à l'écoute aussi des aspirations de l'ensemble du personnel sans pour autant interférer dans les missions du Directeur général et de son administration.

Avec lui nous travaillerons sur l'attractivité de cet établissement, l'attractivité du territoire de santé n° 6 et je sais aussi combien, pour être attractif il est important de se sentir bien dans son travail. Sur ce point je souhaite que nous puissions avancer sur les déprécarisation de personnels auxiliaires qui s'inquiètent de leurs perspectives d'avenir et qui demandent à être rassurés pour mieux se sentir dans les postes qu'ils occupent.

Après huit années à l'Assemblée nationale au cours desquelles je me suis plus spécialement occupé des sujets qui touchent à la vie de tous les jours de nos concitoyens, la santé, l'hôpital public, la sécurité sociale, la famille, le handicap, l'emploi et le chômage, les retraites, la précarité, j'ai fait le choix de revenir sur des fonctions plus proches de la population qui m'a fait confiance pour présider aux destinées de notre ville et de notre agglomération.

C'est ce qui me conduit à devenir aujourd'hui Président de votre instance.

La population de Saint-Malo a ici la chance de bénéficier d'un établissement dans lequel presque toutes les disciplines médicales sont représentées y compris des disciplines de pointe notamment la cancérologie ou la cardiologie interventionnelle.

Nous avons aussi la chance de bénéficier d'équipements de pointe en matière d'imagerie médicale avec un IRM 3 tesla et bientôt sera ouvert un TEPSCAN. Les médecins sont issus des meilleures universités françaises, certains exercent au CHU de Rennes et les revues scientifiques publient régulièrement des articles sur nos chercheurs médicaux.

L'hôpital de Saint-Malo prend soin également de la santé mentale d'une grande partie du territoire Rance Emeraude et nous inaugurerons prochainement le nouveau pôle de santé mentale tant attendu.

Je souhaite en cet instant, vous remercier pour votre travail Monsieur le Président de la Commission Médicale d'Etablissement et, à travers vous, l'ensemble du corps médical de Saint-Malo qui contribue à ces performances.

Je sais combien depuis votre élection à la tête de cette instance, vous avez travaillé pour que cet établissement réussisse et joue pleinement son rôle de support du Groupement hospitalier du territoire Rance-Emeraude composé des trois hôpitaux publics de Saint-Malo, Dinan et Cancale.

Oui ce Groupement hospitalier de territoire, et il est parfois important de resituer les choses, c'est environ, en 2019, 250 000 consultations médicales, 77 000 hospitalisations, 70 000 passages aux urgences soit une grande majorité de l'offre sanitaire. Il représente au total plus de 4200 agents dont 300 médecins et un budget annuel de 300 millions répartis entre salaires, achats et investissement.

Il joue donc pleinement son rôle d'acteur économique majeur pour notre territoire.

Depuis plusieurs mois, le Groupement hospitalier de territoire Rance Emeraude a fortement développé ses coopérations avec tous les acteurs sanitaires et médico sociaux du territoire, qu'ils soient publics, associatifs ou privés, notamment afin de mieux se coordonner pour faire face à vague COVID.

Ainsi tout récemment encore, les établissements de Dinard, de Baguer-Morvan, la Fondation Saint-Jean de Dieu ont fait connaître leur intérêt d'être associé au Groupement Hospitalier de Territoire.

Cette dynamique de coopération est également entretenue avec la Communauté professionnelle territoriale de santé de la Côte d'Emeraude, l'AUB et la Plateforme territoriale d'appui.

Sans oublier non plus les relations très fortes entretenues avec le CHU de Rennes et les établissements du Groupement hospitalier Rance-Emeraude.

Oui, nous sommes ici au centre d'un établissement de santé référent pour son territoire.

Son rôle est reconnu, bien sûr de nos partenaires mais aussi des autorités sanitaires.

Cela nous crée des obligations et avant tout celle d'impulser et d'accompagner une stratégie sur tout le territoire et sur ce sujet, j'ai dès le mois de février 2020, émis le souhait que soit lancée une réflexion sur un nouvel hôpital central. Je suis heureux de constater que depuis l'idée a fait son chemin. Mais il nous en reste encore beaucoup à parcourir et vous pouvez compter Monsieur le Directeur sur mon engagement, sur celui de l'ensemble de mon équipe municipale ici représentée, pour faire avancer ce dossier.

L'amélioration du parcours du patient sur tout le territoire, la promotion de la qualité de vie au travail, la transition écologique et le développement durable, le partage de valeurs sur l'ensemble du territoire,

Autant d'orientations qui définissent notre travail pour les années à venir.

Cette dynamique est aujourd'hui accompagnée par un nouveau logo et par un slogan : ensemble pour votre santé. Nous administrateurs sommes avec vous hospitaliers, ensemble pour la santé des usagers du territoire Rance Emeraude.

Je ne saurai être plus long mais je ne voudrai pas terminer mon propos sans saluer tout particulièrement en ces moments difficiles, l'action de tous les soignants auxquels j'associe les personnels techniques logistiques et administratifs, en bref tous ceux qui contribuent à la réussite de cet établissement et à améliorer la qualité de la santé de nos concitoyens. C'est votre motivation, c'est ma seule motivation.

Je sais combien la période est difficile et combien l'épuisement se fait sentir. Et malgré tout je vois des soignants qui continuent de se dévouer pour ceux qui souffrent avec un professionnalisme exemplaire.

Si vous me le permettez je terminerai par un mot pour un administrateur qui siège depuis trente-deux années au sein de ce Conseil de surveillance. Il n'est certes pas le doyen d'âge mais certainement celui d'entre nous qui a la longévité la plus élevée. J'ai siégé avec lui pendant douze années sur les bancs du Conseil municipal de Saint-Malo. J'ai aussi siégé avec lui pendant de nombreuses années autour de cette table.

Cher Monsieur TRUCHOT, je suis heureux de vous retrouver ici et de pouvoir poursuivre ensemble ce travail que nous avons commencé ensemble.

Je vous remercie de bien vouloir l'applaudir.

(Remise de la Médaille de l'Hôpital de Saint-Malo à Monsieur Jean-Marc TRUCHOT)

Gilles LURTON
Maire de Saint-Malo
Président de Saint-Malo Agglomération